


RECEPTION A L'ARCHEVECHE

La réception du clergé et des communautés, à l'archevêché, aura lieu, cette année, le 31 décembre, comme à l'ordinaire. A 10 heures, dans l'avant-midi, Mgr l'archevêque recevra les membres du clergé séculier et régulier; à 11 heures, les représentants des communautés d'hommes; et, à 3 heures, dans l'après-midi, les déléguées des religieuses.

Mais on est prié de prendre note que, le jour de l'an même, il n'y aura pas de réception à l'archevêché. Mgr l'archevêque eut été heureux, comme par le passé, d'accueillir dans sa maison les citoyens de Montréal. Mais les circonstances l'obligent à ménager ses forces. Monseigneur n'en garde pas moins devant Dieu le souvenir de ses diocésains, et, à l'occasion du nouvel an, il les bénit tous affectueusement.

Communiqué officiel.

LA PARTICIPATION DES FIDELES A LA LITURGIE ET LES ARCHITECTES

 A revue *La Vie et Les Arts liturgiques*, de Paris, publie un article de M. Paul Bayart qui intéressera tous ceux qui, à un titre quelconque, ont à s'occuper de la construction des édifices religieux. C'est un principe qui s'affirme de plus en plus dans l'architecture moderne qu'il faut subordonner à l'utile ce qui est de pur ornement. M. Paul Bayart essaie d'appliquer ce principe à l'architecture religieuse. Il serait utile de poursuivre cette étude toute théorique pour voir si déjà les idées si bien exprimées par l'auteur de l'article n'ont pas eu un commencement de réalisation. N'existe-t-il pas des églises et des chapelles où l'on s'est appliqué à réaliser le voeu que tous les fidèles puissent voir, entendre et chanter ?

Je voudrais consigner ici, écrit donc M. Paul Bayart, quelques réflexions, qui ne sont pas sans doute miennes exclusive-